

# L'HISTOIRE ET LA GUERRE DES MÉMOIRES<sup>1</sup>

**François Dosse<sup>2</sup>**

La France traverse depuis le début de l'année 2000 et chaque année un peu plus une confusion extrême à propos des questions mémorielles. Paul Ricoeur ne croyait pas si bien dire lorsqu'il affirmait d'emblée dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, "Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués"<sup>3</sup>. Par son intervention, il entendait clarifier la situation en distinguant ces deux dimensions, l'histoire et la mémoire, pour mieux les penser ensemble. Depuis la publication de son livre en 2000, les dérapages suscités par les conflits mémoriels n'ont cessé de se multiplier dans une confusion croissante. On peut légitimement s'étonner que Ricoeur ne soit pas davantage devenu une ressource pour éclairer ces conflits au cours desquels chacun a tendance à se crispier sur des positions absolues et négatrices de l'autre. Ce travail de clarification, peu sollicité et la confusion ou le repli crispé de chacun de ces deux pôles n'a cessé de s'aggraver au point que Pierre Nora diagnostique en 2006 "un malaise dans l'identité historique"<sup>4</sup>. Cette crise ne relève pas selon moi d'un simple malaise conjoncturel mais d'une profonde crise d'historicité en tant que crise de l'horizon d'attente, de projet historique à une échelle mondiale et au basculement dans ce que François Hartog appelle un nouveau régime d'historicité caractérisé par le présentisme.

---

<sup>1</sup> Conférence prononcée le 24 avril 2007, lors de l'ouverture du I Séminaire d'Histoire et de Culture Historique, organisé par le programme de 3ème cycle en Histoire de l'Université Fédérale de la Paraíba. Révision orthographique et grammaticale du français réalisée par Frédéric Brighton (Ndlr).

<sup>2</sup> Historien, professeur des universités. Enseigne à l'IUFM de Créteil, à l'Institut d'Études Politiques de Paris, chercheur associé à l'Institut d'Histoire du Temps Présent et au Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines de l'Université Saint-Quentin-en-Yvelines, auteur de: *L'Histoire en miettes* (Paris: La Découverte, 1987); *Histoire du structuralisme: le champ du signe - tome 1* (Paris: La Découverte, 1991) et *Histoire du structuralisme: le chant du cygne - tome 2* (Paris: La Découverte, 1992); *L'instant éclaté* (Paris: Aubier, 1994); *L'Empire du sens* (Paris: La Découverte, 1995); *Paul Ricoeur: les sens d'une vie* (Paris: La Découverte, 1997); *L'Histoire* (Paris: Hatier, 1999); *Les courants historiques en France aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles* (avec Christian Delacroix et Patrick Garcia; Paris: Armand Colin, coll. "U", 1999); *L'Histoire* (Paris: Armand Colin, coll. "Cursus", 2000); *Michel de Certeau: chemins d'histoire* (avec Christian Delacroix, Patrick Garcia et Michel Trebitsch (Paris: Complexe, 2002); *Michel de Certeau: le marcheur blessé* (Paris: La Découverte, 2002); *La marche des idées, histoire des intellectuels, histoire intellectuelle* (Paris: La Découverte, 2003); *Le pari biographique: écrire une vie* (Paris: La Découverte, 2005); *Paul Ricoeur, Michel de Certeau, L'histoire: entre le dire et le faire* (Paris: L'Herne, 2006), *Paul Ricoeur et les sciences humaines* (dir. avec Christian Delacroix et Patrick Garcia; Paris: La Découverte, 2007).

<sup>3</sup> RICOEUR, Paul. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris: Le Seuil, 2000, p. I.

<sup>4</sup> NORA, Pierre. *Le Débat*, sep./ oct. 2006.

## **La guerre des mémoires**

Parmi les symptômes de nos pathologies mémorielles, rappelons cette fâcheuse tendance à la judiciarisation qui pousse le pouvoir politique à légiférer en matière mémorielle. L'intention est parfois tout à fait louable, et c'est le cas le 13 juillet 1990 avec l'adoption de la Loi Gayssot qui visait à faire obstacle aux thèses négationnistes qui récusent l'existence des chambres à gaz du nazisme. Mais on a assisté au début des années 2000 à une accélération du genre nettement plus problématique. Le 29 janvier 2001, une loi est adoptée pour qualifier le massacre des Arméniens en 1915 de génocide; le 21 mai 2001, la loi dite "Taubira" définit la traite négrière et l'esclavage transatlantique comme crime contre l'humanité depuis le XV<sup>e</sup> siècle, et enfin la loi du 23 février 2005 stipule "*que les programmes reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord*". Le pouvoir politique en arrive donc avec ces lois à prescrire aux historiens non seulement quelle doit être la mémoire à transmettre aux nouvelles générations, mais en plus la manière dont elle doit être présentée. Une véritable incongruité quand on sait que le principe majeur de la déontologie qui prévaut sur ce plan dans l'Education nationale est le respect de la liberté de l'enseignant. En 2006, une nouvelle loi pénalise toute remise en question de l'existence du génocide arménien.

Quelques groupes porteurs de mémoire ont bien compris l'enjeu et la possibilité de faire valoir leurs droits auprès des autorités publiques et se sont organisés en associations dont le fondement est d'asseoir une solidité mémorielle par-delà l'usure du temps, de transmettre une fidélité mémorielle à la génération montante, rien là que de très légitime. Mais certains, animés par une logique totalement exclusiviste, s'aveuglent et, au prix des pires anachronismes, accusent par exemple Napoléon d'avoir été le véritable initiateur d'Adolph Hitler! Dans ce registre d'extravagances, il faut mentionner le Collectif des Antillais, Guyanais et Réunionnais qui s'est récemment illustré en assignant devant la justice un historien professionnel Olivier Pétré-Grenouilleau pour avoir écrit un ouvrage, publié par Gallimard, primé par le Sénat, sur les traites négrières<sup>5</sup> et pour avoir commenté cette page tragique de l'histoire de l'humanité en disant qu'elle ne relève pas du même registre que le génocide nazi. Le collectif en question demande à la justice "*une sanction exemplaire*" et Claude Ribbe, un des animateurs de ce collectif et auteur du livre à scandales en décembre 2005 sur *Le crime de Napoléon*, précise même ce que devrait être le chef d'accusation: "*Le livre de Pétré-Grenouilleau relève purement et simplement des tribunaux sous le chef de racisme et d'apologie de crime contre l'humanité*"! Rien que cela! A ce rythme, on n'a pas fini de déterrer les cadavres et les tribunaux ne sont pas près de désemplir au nom des héritages à assumer. Déjà celui de la traite remonte au XV<sup>e</sup> siècle, mais on peut remonter plus loin encore comme le suggère avec humour Françoise Chandernagor: "*Pour faire plaisir à des Français d'origine asiatique, votera-t-on par exemple, sanctions à l'appui, une loi pour dire, qu'au XII<sup>e</sup> siècle les Minamoto ont cruellement exterminé Taira?*"<sup>6</sup>. Comme

---

<sup>5</sup> PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier. *Les traites négrières: essai d'histoire globale*. Paris: Gallimard, 2004.

<sup>6</sup> CHANDERNAGOR, Françoise. "L'enfer des bonnes intentions", *Le Monde*, Paris, 17 déc. 2005.

le fait remarquer Henry Rousso, historien du temps présent mais dénonçant à cette occasion les dangers du présentisme: “*Comment penser sérieusement que l’on peut ‘réparer’ les dommages causés par la traite négrière à partir du XV<sup>e</sup> siècle?*”<sup>7</sup>.

Du côté des dirigeants politiques de tous bords, de droite comme de gauche, l’irresponsabilité est aussi largement partagée et le plus grand désordre règne. Le député de droite UMP chargé en 2003 du Rapport sur la présence française en Outre-Mer, Michel Diefenbacher intervient à l’assemblée nationale le 11 juin 2004 pour louer “*la ferme volonté de la représentation nationale que l’histoire enseignée à nos enfants, dans nos écoles garde intact le souvenir de l’épopée de la plus grande France*”. On reprend ainsi, comme le souligne récemment Romain Bertrand <sup>8</sup>, un langage typiquement colonialiste, celui du XIX<sup>e</sup> siècle eurocentré. Les débats parlementaires révèlent à quel point c’est le domaine de l’enseignement, de la transmission qui est visé et que les députés de l’UMP veulent contrôler. Ainsi, Lionnel Luca (UMP) défendant la loi du 23 février 2005 à l’assemblée insiste: “*Ce qui est vrai, c’est qu’on pointe la façon dont les manuels scolaires ont tendance à raconter l’histoire de façon partielle et partielle. Les livres en circulation ont une vision trop négative sur ce sujet*”. La gauche participe aussi à ce climat de confusion, et c’est le PS qui fait passer à l’assemblée nationale le 12 octobre 2006 la loi de pénalisation pour quiconque émettrait des doutes sur le génocide arménien. Un tel point de vue est désormais passible d’un an de prison et de 55.0000 • d’amende. Comme le dit avec humour Pierre Nora, à quand une loi pour défendre la cause des Russes blancs contre les crimes communistes? Une loi pour indemniser les descendants des protestants massacrés lors de la Saint-Barthélémy? Une loi sur les Vendéens décimés pendant la Révolution française et pourquoi pas une loi sur les Albigeois exterminés? <sup>9</sup>

Face à ces débordements mémoriels, on comprend la réaction des historiens de métier qui revient à défendre leur métier avec ses méthodes spécifiques pour faire face à ces exigences qui se transforment parfois en injonction de transmettre, lorsque ce n’est pas en assignation en justice. Les historiens ont alors tendance à se regrouper et à s’ériger en communauté professionnelle. Une pétition a été lancée sous la dénomination de “Liberté pour l’histoire” réclamant l’abrogation de toutes les lois mémorielles à l’appel d’éminents historiens<sup>10</sup>. La tentation est compréhensible, mais elle n’en est pas moins extrêmement dangereuse. Va-t-on voir se créer un Ordre des historiens comme il y a déjà un Ordre des avocats et des médecins? Nous n’en sommes pas tout à fait là, mais pas si loin. On a vu se constituer en 2005 un Comité de vigilance face aux usages publics de l’histoire “*pour lutter contre tant de mélanges entre histoire et mémoire*”, et ce Comité réduit la fonction historienne à

---

<sup>7</sup> ROUSSO, Henry. *Le Monde*, Paris, 24 déc. 2005.

<sup>8</sup> BERTRAND, Romain. *Mémoires d’empire*. Paris: Du Croquant, 2006.

<sup>9</sup> NORA, *Le Débat*.

<sup>10</sup> Jean-Pierre Azéma, Élisabeth Badinter, Jean-Jacques Becker, Françoise Chandernagor, Alain Decaux, Marc Ferro, Jacques Julliard, Jean Leclant, Pierre Milza, Pierre Nora, Mona Ozouf, Jean-Claude Perrot, Antoine Prost, René Rémond, Maurice Vaisse, Jean-Pierre Vernant, Paul Veyne, Pierre Vidal-Naquet, Michel Winock.

sa fonction d'établissement des faits, nous faisant rétrograder la discipline au plan épistémologique de plus d'un siècle: "Notre rôle principal consiste à élaborer et à transmettre des connaissances rigoureuses sur le passé" précise le Manifeste de ce Comité. Même l'école méthodique des Langlois, Seignobos et Lavissee du XIX<sup>e</sup> siècle, longtemps stigmatisée comme désuète, n'en était pas à ce degré de positivité coupé de toute forme interprétative. On sait quand même depuis longtemps que l'historien ne peut se limiter à l'établissement des faits, et que faire de l'histoire consiste à construire, fabriquer, "créer" disait même Lucien Febvre, créateur de la revue *Annales* avec Marc Bloch en 1929. On sait bien sûr aussi que la vérité historique est toujours révisable en fonction de nouvelles archives, de nouvelles questions, que la résurrection du passé est impossible, et que l'on ne peut avoir de connaissance du passé que médiatisée par un récit. Toutes ces considérations sur la pratique historique ont été explorées par Ricoeur depuis *Histoire et Vérité* dans les années 50, puis avec sa trilogie *Temps et récit* dans les années 80 et enfin dans *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* en 2000. On peut donc s'étonner que cet énorme travail réflexif ne soit pas mobilisé pour sortir des impasses, des apories actuelles de cette confrontation stérile entre des porteurs de mémoire dictant leurs lois à des historiens qui ne veulent plus entendre parler de mémoire. C'est ce que déplore à juste titre Eric Vigne: "Tout, dans les réactions des historiens à l'égard de ces mémoires, semble laisser craindre qu'ils pensent le rapport entre l'histoire et la mémoire sur le mode de la concurrence, et non pas d'une dynamique solidaire"<sup>11</sup>. Il faut en effet rappeler à quel point l'histoire s'est enrichie sous l'aiguillon des mémoires plurielles. Elle ne serait pas ce qu'elle est sans cet apport décisif qui la reconfigure à tout moment. Les plus grands enrichissements de l'histoire lui viennent de la dignification historique conquise par les mémoires, que ce soit celle des femmes, des minorités régionales, des minorités religieuses, des groupes sociaux sans voix. C'est ce parcours dans la mémoire collective des expériences les plus diverses qui a enrichi constamment l'histoire en son stade réflexif et historiographique. Comme le disait Michel de Certeau, "un événement est ce qu'il devient". Il est tissé par ses traces narratives dans son après-coup. Comme le disait déjà Lucien Febvre lors de sa conférence inaugurale au Collège de France en 1932, l'histoire n'est pas du donné, mais "du construit", "du créé". Or, la tentation de faire machine arrière et de séparer à nouveau radicalement histoire et mémoire est forte et pas seulement chez les historiens de profession, on la retrouve aussi chez des anthropologues comme Emmanuel Terray qui absolutise cette coupure comme réponse à la guerre des mémoires en contestant l'idée même de dette et de transmission et prônant même un devoir d'oubli et une coupure radicale entre les faits et leur interprétation<sup>12</sup>. C'est pourtant ce rapport de complémentarité qu'a bien mis en évidence Ricoeur, double dépendance par rapport à l'amont et à l'aval, comme le précise sa conférence à Budapest de 2003. Il y montre comment la mémoire est d'abord matrice de l'histoire en tant qu'écriture et qu'en second lieu, elle est à la base de la réappropriation du passé historique en tant que mémoire instruite par l'histoire transmise et lue. Cette interpénétration ne va pas sans tensions parfois fortes, mais c'est l'horizon indépassable des rapports

---

<sup>11</sup> VIGNE, Eric. "Accords et désaccords avec les historiens", *Esprit*, mar./avr. 2006, p. 40.

<sup>12</sup> TERRAY, Emmanuel. *Face aux abus de mémoire*, Arléa, 2006.

histoire/mémoire. Ricoeur ajoute que dans la confrontation entre les deux, on ne peut trancher au plan épistémologique pour savoir qui a raison. Il en résulte une indécidabilité des relations entre histoire et mémoire: “*La compétition entre la mémoire et l’histoire, entre la fidélité de l’une et la vérité de l’autre, ne peut être tranchée au plan épistémologique*”<sup>13</sup>. On ne peut compter que sur le temps pour faire valoir plus de vérité dans la fidélité mémorielle au prix du déploiement d’une épistémologie historique informée, ouverte sur les legs des mémoires blessées.

### ***Historiser les traces mémorielles***

Le mérite de la tentative de délimitation d’un objet mémoriel spécifique dans le champ d’investigation des sciences sociales revient au sociologue durkheimien Maurice Halbwachs. Il a opposé au début du siècle terme à terme les deux univers, plaçant du côté de la mémoire tout ce qui fluctue, le concret, le vécu, le multiple, le sacré, l’image, l’affect, le magique, alors que l’histoire se caractériserait par son caractère exclusivement critique, conceptuel, problématique et laïcisant. Une distinction aussi radicale aboutit à la limite à n’envisager l’histoire qu’au point où s’achèverait la mémoire. Une telle distinction a été pour Maurice Halbwachs le point de départ d’une réflexion innovante sur la manière dont une mémoire collective s’enracine et s’attache à des communautés sociales concrètes<sup>14</sup>. Mais elle part du postulat d’une histoire qui serait du côté d’une physique sociale hors du vécu. En effet, Maurice Halbwachs s’efforce de distinguer en tous points histoire et mémoire et d’en donner un tableau antithétique. D’un côté, la mémoire est entièrement du côté du vécu, alors que “*les événements historiques ne jouent pas un autre rôle que les divisions du temps marquées sur une horloge, ou déterminées par le calendrier*”<sup>15</sup>. L’histoire se trouve donc reléguée à une temporalité purement extérieure, un temps du dehors, simple coquille vide et pur réceptacle du vécu existentiel. Alors que la mémoire est concrète et s’atteste des multiples lieux de cristallisation stendhalienne, l’histoire se trouve sur le versant de l’écart théorique. La discipline historique incarne donc “*un savoir abstrait*”<sup>16</sup> indispensable afin de restituer un passé hors de la dimension du vécu. Le recouvrement de la mémoire par l’histoire relève donc de la construction d’un mythe dans la mesure où pour Maurice Halbwachs “*l’histoire ne commence qu’au point où finit la tradition, au moment où s’éteint ou se décompose la mémoire sociale*”<sup>17</sup>. Il absolutise alors la coupure entre ce qu’il considère comme deux dimensions irréductibles l’une à l’autre. La mémoire collective se présente comme un fleuve qui élargit son lit au gré de sa course sur une ligne continue, alors que l’histoire tranche, découpe des périodes et privilégie les différences, les changements et autres discontinuités: “*Dans le développement continu de la mémoire collective, il n’y a pas de lignes de séparation nettement tracées, comme*

---

<sup>13</sup> RICOEUR, *La Mémoire...*, p. 648.

<sup>14</sup> HALBWACHS, Maurice. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris: Albin Michel, 1994 [Paris: Alcan, 1925].

<sup>15</sup> HALBWACHS, Maurice. *La mémoire collective*. Paris: Albin Michel, 1997, p. 101 [Paris: PUF, 1950].

<sup>16</sup> HALBWACHS, *La mémoire collective*, p. 120.

<sup>17</sup> HALBWACHS, *La mémoire collective*, p. 130.

dans l'histoire"<sup>18</sup>. Par ailleurs, si la mémoire se situe du côté de la fragmentation, de la pluralité des groupes et des individus qui en sont les vecteurs éphémères; l'histoire, elle, est du côté de l'unicité, de l'affirmation de l'Un: "*L'histoire est une et l'on peut dire qu'il n'y a qu'une histoire*"<sup>19</sup>.

C'est à partir de cette césure que l'on a pu penser une mémoire dans son fonctionnement spécifique et c'est d'elle que part Pierre Nora lorsqu'il définit en 1984 l'objet des *Lieux de mémoire*: "*Mémoire, histoire: loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir de l'amnésie... L'histoire, parce que opération intellectuelle laïcissante, appelle analyse et discours critique*"<sup>20</sup>. La reprise de cette dichotomie a certes une valeur heuristique dans un premier temps, celui de la subversion intérieure d'une histoire-mémoire par une histoire-critique, mais elle fait très vite place, par l'effet même du chantier ouvert et en résonance avec la conjoncture marquée par le devoir impérieux de mémoire, à un rapprochement aussi inéluctable qu'enrichissant entre ces deux pôles que sont la mémoire d'un côté et l'histoire de l'autre, tous deux modifiés à l'épreuve de l'expérience d'une double problématisation au coeur de laquelle le caractère abstrait, conceptuel de l'histoire s'est transformé au point de renoncer à prétendre devenir une physique sociale coupée du vécu. Par ailleurs, la multiplication des études sur la mémoire collective a permis de mieux comprendre la complexité de son mode de fonctionnement et rendu possible son approche critique. Le faux dilemme du choix à faire entre le pôle d'une histoire fondée sur son contrat de vérité et celui d'une mémoire alimentée à l'aune de la fidélité se transforme aujourd'hui, à l'heure d'un véritable basculement historiographique, en conjonction nourrie de fidélités multiples à l'épreuve de la vérité exprimée par les travaux d'une nouvelle histoire sociale de la mémoire. Au premier mouvement qui assure le primat au regard critique, à la mise à distance, à l'objectivation et à la démythologisation, suit un second temps, complémentaire, sans lequel l'histoire serait pur exotisme, celui d'une recollection du sens, qui vise à l'appropriation des diverses sédimentations de sens léguées par les générations précédentes, des possibles non avérés qui jonchent le passé des vaincus et des muets de l'histoire.

Si l'entreprise des *Lieux de mémoire* de Pierre Nora a été novatrice, on peut trouver une étude qui en a été pionnière, c'est l'étude par le médiéviste Georges Duby de la bataille de Bouvines<sup>21</sup>: il ne se limite pas à restituer ce qui s'est réellement passé, c'est-à-dire pas grand chose, en cet illustre Dimanche 27 juillet 1214, mais montre que ce qui constitue cette journée comme événement importe surtout par ses traces: "*En dehors d'elles, l'événement n'est rien*"<sup>22</sup>. Le souvenir si lointain de Bouvines n'a pu être conservé qu'à partir du moment où il a été entretenu, encadré

---

<sup>18</sup> HALBWACHS, *La mémoire collective*, p. 134.

<sup>19</sup> HALBWACHS, *La mémoire collective*, p. 135.

<sup>20</sup> NORA, Pierre. "Entre mémoire et histoire". In: \_\_\_\_\_. *Les lieux de mémoire - Tome 1: La République*. Paris: Gallimard, 1984, p. XIX.

<sup>21</sup> DUBY, Georges. *Le Dimanche de Bouvines*. Paris: Gallimard, 1973.

<sup>22</sup> DUBY, *Le Dimanche...*, p. 8.

dans la conscience collective. Les métamorphoses de cette mémoire deviennent donc objet d'histoire au même titre que l'effectivité de l'événement dans ses étroites limites temporelles. L'étude des jeux de la mémoire et de l'oubli des traces dévoile comment *"la perception du fait vécu se propage en ondes successives"*<sup>23</sup>. Il en résulte un déplacement du regard de l'historien au terme duquel la distance temporelle n'est plus un handicap mais un atout, un gisement de sens. Le passé devient alors le passé du présent, selon une conception déjà définie par Saint Augustin puis par Husserl et Bergson. L'opération historiographique, pour reprendre le terme à Michel de Certeau, devient alors une re-création, une fabrication, une production qui s'inscrit à l'intérieur d'une tradition interprétative (herméneutique) et s'actualise en redistribuant la configuration du sens. C'est ce que Benjamin avait bien mis en valeur en prônant une conception discontinuiste de la temporalité et en rompant avec toutes les formes de téléologie et de causalisme. Il préconisait un *"modèle herméneutique, tendant vers l'interprétation des événements, c'est-à-dire vers la mise en lumière de leur sens"* contre le modèle scientiste. Cette dialectisation de l'événement et de sa trace mémorielle ouvre un chantier de prospection historique totalement renouvelé comme le définit Pierre Nora au terme de son entreprise des *Lieux de mémoire*: *"La voie est ouverte à une tout autre histoire: non plus les déterminants, mais leurs effets; non plus les actions mémorisées ni même commémorées, mais la trace de ces actions et le jeu de ces commémorations; pas les événements pour eux-mêmes, mais leur construction dans le temps, l'effacement et la résurgence de leurs significations; non le passé tel qu'il s'est passé, mais ses réemplois successifs; pas la tradition, mais la manière dont elle s'est constituée et transmise"*<sup>24</sup>.

Pour réaliser cette histoire au second degré, il faut éviter le double écueil de l'absolutisation de l'opposition histoire/mémoire et de leur recouvrement en une même entité. Comment réussir cette articulation? Par la médiation du récit et sur ce plan, l'historien peut largement s'inspirer des enseignements de la psychanalyse freudienne. C'est ce à quoi nous invite Paul Ricoeur. En effet, la pratique psychanalytique peut être suggestive à l'historien: l'analysant parle et au travers de l'affleurement de l'inconscient dans son dire sous forme de bribes de récits incohérents, de rêves, d'actes manqués... l'objectif est d'aboutir, à terme, à une mise en intrigue intelligible, acceptable et constitutive de son identité personnelle. Dans cette quête, le patient, selon Freud, passe par deux médiations. En premier lieu, celle de l'autre, de celui qui écoute, le psychanalyste. La présence d'un tiers qui autorise à raconter est indispensable à l'expression de la mémoire la plus douloureuse, traumatique. Le patient parle devant témoin et c'est ce dernier qui l'aide à lever les obstacles de la mémoire. La seconde médiation est celle du langage lui-même du patient qui est celui d'une communauté singulière. Ces deux médiations donnent un enracinement social au récit pour le transmuier en pratique. Le dispositif de la cure, par la présence d'un tiers, crée une forme particulière d'intersubjectivité. Quant au dire lui-même du patient, ses récits tissés de récits qui le précèdent sont donc ancrés dans une mémoire collective. Le patient exprime une intériorisation

---

<sup>23</sup> DUBY, *Le Dimanche...*, p. 14.

<sup>24</sup> NORA, Pierre. *Les lieux de mémoire* - Tome III - Vol. 1. Paris: Gallimard, 1993, p. 24.

de la mémoire collective qui croise sa mémoire personnelle, débordée par le souci de la communication, de la transmission intergénérationnelle, par l'injonction du *Zakhor* (Souviens toi !) de la tradition de l'Ancien Testament<sup>25</sup>. Cette mémoire relève donc d'un tissage à la fois privé et public. Elle advient comme émergence d'un récit constitutif d'une identité personnelle "*enchevêtrée dans des histoires*"<sup>26</sup> qui fait de la mémoire une mémoire partagée.

Le second grand enseignement que l'on peut tirer de la pratique analytique est le caractère blessé de la mémoire dont les mécanismes complexes visent à faire avec et donc à refouler les traumatismes subis et les souvenirs trop douloureux. Ceux-ci sont à la base de diverses pathologies. Deux essais de Freud ont pour objet le traitement du souvenir au plan collectif. Ils mettent en évidence, à une échelle individuelle, le rôle actif de la mémoire, le fait qu'elle engage un travail. La cure analytique contribue à un "*travail du souvenir*"<sup>27</sup> qui doit passer au travers des souvenirs-écrans, sources de blocages qui conduisent à ce que Freud qualifie de compulsion de répétition chez le patient condamné à résister en s'attachant à ses symptômes. Le second usage du travail de la mémoire invoqué par Freud est plus connu encore, c'est le "*travail du deuil*"<sup>28</sup>. Le deuil n'est pas seulement affliction, mais véritable négociation avec la perte de l'être aimé dans un lent et douloureux travail d'assimilation et de détachement. Ce mouvement de remémoration par le travail du souvenir et de mise à distance par le travail du deuil démontre que la perte et l'oubli sont à l'oeuvre au coeur même de la mémoire pour en éviter les troubles. Ainsi face aux injonctions actuelles selon lesquelles il est un nouvel impératif catégorique qui relève du devoir de mémoire, Ricoeur, s'inspirant de la pratique analytique, oppose une autre approche: "*Je suis prudent sur le devoir de mémoire. Mettre à l'impératif la mémoire, c'est le début d'un abus. Je préfère dire le travail de mémoire*"<sup>29</sup>.

Les travaux d'histoire sociale de la mémoire ont déjà montré leur immense fécondité, notamment dans leur examen des zones d'ombre et des heures sombres, des temps refoulés. C'est le cas des recherches d'Henry Rousso sur le régime de Vichy. Il ne vise pas à répertorier ce qui s'est passé de 1940 à 1944. Son objet historique commence lorsque Vichy n'est plus un régime politique en exercice. Il s'avère comme survivance des fractures qu'il a engendrées dans la conscience nationale. C'est alors qu'il peut évoquer "*le futur du passé*"<sup>30</sup>. Sa périodisation utilise explicitement les catégories psychanalytiques, même si celles-ci sont maniées de manière purement analogique. Au travail de deuil de 1944-1954 suit le temps du refoulement, puis celui du retour du refoulé, avant que la névrose traumatique

---

<sup>25</sup> YERUSHALMI, Yosef Hayim. *Zakhor*. Paris: La Découverte, 1984.

<sup>26</sup> SCHAPP, Wilhelm. *Enchevêtré dans des histoires*. Trad. fr. Jean Greisch. Paris: Cerf, 1992 [1976].

<sup>27</sup> FREUD, Sigmund. "Erinnern, wiederholen und durcharbeiten" (1914). In: \_\_\_\_\_. *De la technique psychanalytique*. Paris: PUF, 1953, p. 105-115.

<sup>28</sup> FREUD, Sigmund. "Trauer und melancholie (Deuil et Mélancolie)" (1917). In: \_\_\_\_\_. *Métapsychologie*. Paris: Gallimard, 1952, p. 189-222.

<sup>29</sup> RICOEUR, Paul. *Télérama*, 31 déc. 1997.

<sup>30</sup> ROUSSO, Henry. *Le syndrome de Vichy*. Paris: Le Seuil, 1987.

ne se transforme en phase obsessionnelle. Au trop-peu de mémoire sur cette période a soudain succédé une période de trop-plein, au point qu'Henry Rouso ait éprouvé le besoin de publier en 1994 avec Eric Conan, *Vichy, un passé qui ne passe pas*<sup>31</sup> qui mettait en garde contre les abus de mémoire.

L'équilibre est difficile à trouver entre d'une part le ressassement du même, de l'identique, qui peut représenter une fermeture à l'autre, et d'autre part l'attitude de fuite vis-à-vis du passé, du legs mémoriel transmis, à la manière de Nietzsche: "*Il est possible de vivre, et même de vivre heureux, presque sans aucune mémoire, comme le montre l'animal; mais il est absolument impossible de vivre sans oublier. Ou bien, pour m'expliquer encore plus simplement sur mon sujet: il y a un degré d'insomnie, de rumination, de sens historique, au-delà duquel l'être vivant se trouve ébranlé et finalement détruit, qu'il s'agisse d'un individu, d'un peuple ou d'une civilisation*"<sup>32</sup>. Cette attitude a le mérite de rappeler le nécessaire oubli, mais poussée à l'extrême, elle peut être source de pathologies profondes de la mémoire et donc de l'identité. L'oubli peut être conçu dans une perspective constructrice, c'est ce que montre Ernest Renan dans sa communication de 1882 sur "Qu'est-ce qu'une nation?", évoquant un véritable paradoxe de l'identité nationale, plébiscite de tous les jours, à l'intérieur de cette tension entre une adhésion à un patrimoine commun et un oubli des plaies et traumatismes passés: "*L'oubli, et je dirai même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la création d'une nation*"<sup>33</sup>. Cet oubli nécessaire rappelle que ce n'est pas au passé de régir le présent mais au contraire à l'action présente d'user du gisement de sens de l'espace d'expérience. C'est la démonstration à laquelle s'est employé Jorge Semprun dans *L'écriture ou la vie* lorsqu'il raconte comment, ancien déporté ayant traversé l'indicible et la mort, il a dû choisir l'oubli temporaire pour continuer à vivre et à créer. Mais l'oubli des événements traumatiques peut aussi avoir pour effet leur retour sous la forme de spectres qui hantent le présent. La mémoire flotte alors dans une zone d'ombre, non assignée, condamnée à l'errance, et peut se manifester de manière dangereuse là où on ne l'attend pas, pouvant être à l'origine de violences apparemment incongrues.

### ***Le travail de clarification de Paul Ricoeur***

Dans ce parcours qui conduit de la phénoménologie à l'ontologie, Ricoeur mobilise en fait deux traditions que toute son oeuvre philosophique tente d'articuler ensemble. C'est d'ailleurs à l'aune de ce véritable remembrement que se mesure l'apport essentiel de Ricoeur. Le *logos* grec lui offre le socle de départ pour répondre à l'énigme de la représentation du passé dans la mémoire. Platon s'est déjà posé la question du "quoi" du souvenir, répondant dans le *Théétète* par l'*Eikôn* (l'image-souvenir). Or, le paradoxe de l'*Eikôn* est cette présence à l'esprit d'une chose absente, cette présence de l'absent. A cette première approche, Aristote ajoute une autre

---

<sup>31</sup> ROUSSO, Henry. *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Paris: Fayard, 1994.

<sup>32</sup> NIETZSCHE, Friedrich. *Considérations inactuelles*, II. Paris: Gallimard, s.d., coll. "Folio-essais", p. 97 [1874].

<sup>33</sup> RENAN, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation?* (Conférence faite en Sorbonne le 11 mars 1882. Paris: Agora, 1992, Presses-Pocket, p. 41.

caractéristique de la mémoire avec le fait qu'elle porte la marque du temps, ce qui définit une ligne frontière entre l'imagination, le phantasme d'un côté et la mémoire de l'autre qui se réfère à une antériorité, à un "ayant été". Mais quelles sont ces traces mémorielles? Elles sont de trois ordres selon Ricoeur qui se tient, vigilant, à distance des entreprises réductionnistes comme celle de Changeux et de son *Homme neuronal* pour lequel la logique corticale expliquerait à elle seule tous les comportements humains. Ricoeur prend soin de distinguer les traces mémorielles corticales, psychiques et matérielles. Avec cette troisième dimension de la mémoire, celle des traces matérielles, documentaires, nous sommes déjà dans le champ d'investigation de l'historien. Elles constituent donc à elles seules l'imbrication inévitable de l'histoire et de la mémoire, ce que révèle d'ailleurs l'expression de Carlo Ginzburg d'un paradigme "indiciaire" dont dépendrait l'histoire, opposé au paradigme "galiléen". Cette mémoire est fragile car elle peut être une mémoire empêchée, manipulée, commandée et en même temps elle peut aussi procurer ce que Ricoeur appelle le "petit bonheur" de la reconnaissance, inaccessible à l'histoire qui reste une connaissance médiatisée. A l'horizon de la phénoménologie de la mémoire, Ricoeur vise le "Je peux" de l'homme capable. Autour de trois interrogations: le "pouvoir se souvenir", "l'art d'oublier" et le "savoir pardonner".

Cependant, il convient d'échapper à la "tyrannie mémorielle", et Ricoeur reconnaît qu'il y a bien coupure entre le niveau mémoriel et celui du discours historique et celle-ci s'effectue avec l'écriture. Ricoeur reprend ici le mythe de l'invention de l'écriture comme *pharmakon* dans le *Phèdre* de Platon. Par rapport à la mémoire, l'écriture est à la fois remède, protégeant de l'oubli, et en même temps elle est poison dans la mesure où elle risque de se substituer à l'effort de mémoire. C'est au niveau de l'écriture que se situe l'histoire dans les trois phases constitutives de ce que Michel de Certeau qualifie d'opération historiographique. Ricoeur retrace le parcours de l'opération historiographique à l'œuvre dans ses trois étapes constitutives. Il définit une première étape par laquelle l'histoire fait rupture avec la mémoire lorsqu'elle objective les témoignages pour les transformer en documents, les passant au crible de l'épreuve de leur authenticité, discriminant grâce aux règles bien connues de la méthode de critique interne et externe des sources, le vrai du faux, chassant les diverses formes de falsifications. C'est la phase archivistique qui se réfère à un lieu qui n'est pas seulement un lieu spatial, physiquement situé, mais un lieu social et sur ce plan Ricoeur dit encore sa dette par rapport à la définition par Michel de Certeau du premier volet de l'opération historiographique. A contrario de Raymond Aron qui élude la question du lieu d'énonciation pour mieux insister sur la subjectivité de l'historien, Ricoeur suit Certeau dans sa manière de faire prévaloir une dimension de non-dit et de valoriser l'histoire en tant qu'institution de savoir avec sa logique endogène propre. Et Ricoeur insiste sur l'acte d'archiver qui n'est pas neutre mais la résultante d'une action proprement humaine et non pas d'une passivité subie, de ce qu'il dénomme un processus d'archivage, insistant sur la pratique de mettre à part, d'opérer un choix. Là encore, Ricoeur s'appuie sur Certeau pour dire que tout commence par une redistribution de l'espace. En cette phase, documentaire, l'historien confronté aux archives se pose la question de ce qui a effectivement eu lieu: "Les termes vrai/faux peuvent être pris légitimement à ce niveau au sens poppérien du réfutable et du vérifiable... La réfutation du

*négationnisme se joue à ce niveau*<sup>34</sup>. L'historien est, à ce stade, à l'école du soupçon dans ce travail d'objectivation de la trace afin de répondre à la confiance que lui accorde son lecteur. La preuve documentaire reste en tension entre la force de l'attestation et l'usage mesuré de la contestation, du regard critique.

Le second moment de l'opération historiographique est celui que Ricoeur qualifie comme étant la tentative d'explication/compréhension. Ici Ricoeur se dissocie de Dilthey et de sa séparation entre ces deux niveaux indissociables et qui ne sont pas non plus assimilés à l'interprétation qui est une notion plus vaste, déployée aux trois stades de l'épistémologie historique: "*En ce sens l'interprétation est un trait de la recherche de la vérité en histoire qui traverse les trois niveaux: c'est de l'intention même de vérité de toutes les opérations historiographiques que l'interprétation est une composante*"<sup>35</sup>. L'historien approfondit alors l'autonomie de sa démarche par rapport à la mémoire en se posant la question du "*pourquoi?*", mobilisant les divers schèmes d'intelligibilité à sa disposition. Il déconstruit la masse documentaire pour la mettre en séries cohérentes signifiantes: ici des phénomènes supposés d'ordre économique, là politique ou religieux... Il modélise dans la mesure du possible pour tester ses outils interprétatifs. Ricoeur traverse à ce niveau le paysage historiographique actuel marqué par le double tournant pragmatique qui privilégie l'étude des pratiques constitutives du lien social et interprétatif, en se fondant sur la pluralisation des temporalités et des variations des échelles d'analyse d'une discipline, l'histoire, dont l'horizon est de rendre compte et de comprendre les changements<sup>36</sup>. Il prend surtout appui sur ceux qu'il qualifie comme des "*maîtres de rigueur*": Michel Foucault, Michel de Certeau et Norbert Elias<sup>37</sup> et retrouve les jeux d'échelles<sup>38</sup> comme idée-force pour sortir de la fausse alternative qui a longtemps structuré le milieu des historiens entre les tenants de l'événement et ceux de la longue durée. Il prend appui dans cette démonstration sur les travaux de la *micro-storia* et sur ceux de Bernard Lepetit sur la structuration des pratiques sociales et leurs représentations<sup>39</sup>.

Le troisième niveau de l'opération historiographique est celui de la représentation historique au cours de laquelle l'écriture devient le niveau majeur. Elle était déjà au principe de la discipline comme l'avait déjà perçu Platon dans le *Phèdre* avec l'invention de l'écriture comme *pharmakon*, à la fois remède par rapport à la mémoire, protégeant de l'oubli et en même temps poison dans la mesure où elle risque de se substituer à l'effort de mémoire. C'est bien au plan de l'écriture que se situe l'histoire dans ses trois phases, mais plus que jamais dans cette ambition ultime d'effectuation de l'acte d'écriture de l'historien lui-même. Sur ce plan, Ricoeur rejoint une nouvelle fois Michel de Certeau pour analyser les composantes de cette

---

<sup>34</sup> RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation?*, p. 227.

<sup>35</sup> RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation?*, p. 235.

<sup>36</sup> Voir DOSSE, François. *L'empire du sens: l'humanisation des sciences humaines*. Paris: La Découverte, 1995; rééd. La Découverte-poche, 1997.

<sup>37</sup> RICOEUR, *La Mémoire...*, p. 253-266.

<sup>38</sup> REVEL, Jacques (dir.). *Jeux d'échelles*. Paris: EHESS-Gallimard-Seuil, 1996.

<sup>39</sup> LEPETIT, Bernard (dir.). *Les formes de l'expérience*. Paris: Albin Michel, 1995.

activité scripturaire<sup>40</sup>. Mais Ricoeur évite tout enfermement de l'écriture dans la seule strate discursive et accorde une place nodale à un concept déjà utilisé dans *Temps et Récit* qui est celui de *représentance*<sup>41</sup>. Par là, il entend la cristallisation des attentes et apories de l'intentionnalité historique. La *représentance* est la visée de la connaissance historique elle-même placée sous le sceau d'un pacte selon lequel l'historien se donne pour objet des personnages, des situations ayant existé avant qu'il n'en soit fait récit. Cette notion se différencie donc de celle de représentation dans la mesure où elle implique un vis-à-vis du texte, un référent que Ricoeur qualifie de *lieutenance* du texte historique.

Le troisième terme du triptyque qui a souvent été oublié dans les commentaires est l'oubli. Ricoeur distingue à ce niveau un oubli irréversible qui en est le pôle négatif et constitue un double défi à l'histoire et à la mémoire. Mais il souligne aussi une autre dimension de l'oubli qu'il qualifie d'oubli de réserve qui est la condition même de la mémoire et de l'histoire en tant qu'oubli qui préserve: "*Cet oubli revêt une signification positive*" écrit Ricoeur qui achève son parcours sur le pardon difficile qui vient revisiter les trois dimensions que sont la mémoire, l'histoire et l'oubli comme horizon eschatologique d'une visée de mémoire heureuse. Dans la mesure où l'histoire est plus distante, plus objectivante que la mémoire, elle peut jouer un rôle d'équité pour tempérer l'exclusivité des mémoires particulières et contribuer ainsi à transformer la mémoire malheureuse en mémoire pacifiée, en juste mémoire. Ricoeur nous donne là, à nous historiens, une belle leçon sur notre fonction possible d'une remise en route du rapport entre passé et présent pour construire l'avenir, soit une belle leçon d'espérance qui passe par toute une ascèse intellectuelle.

Au-delà de la conjoncture mémorielle actuelle, symptomatique de la crise d'une des deux catégories méta-historiques, l'horizon d'attente, l'absence de projet de notre société moderne, Ricoeur rappelle la fonction de l'agir, de la dette éthique de l'histoire vis-à-vis du passé. Le régime d'historicité, toujours ouvert vers le devenir, n'est certes plus la projection d'un projet pleinement pensé, fermé sur lui-même. La logique même de l'action maintient ouvert le champ des possibles. A ce titre Ricoeur défend la notion d'utopie, non quand elle est le support d'une logique folle, mais comme fonction libératrice qui "*empêche l'horizon d'attente de fusionner avec le champ d'expérience. C'est ce qui maintient l'écart entre l'espérance et la tradition*"<sup>42</sup>. Il défend avec la même fermeté le devoir, la dette des générations présentes vis-à-vis du passé, source de l'éthique de responsabilité. La fonction de l'histoire reste donc vive. L'histoire n'est pas orpheline, comme on le croit, à condition de répondre aux exigences de l'agir. La fracturation des déterminismes induite par la réouverture sur les possibles non avérés du passé, sur les prévisions, expectations, désirs et craintes des hommes du passé, permet d'atténuer la fracture postulée entre une quête de la vérité qui serait l'apanage de l'historien et une quête de fidélité qui serait du ressort du mémorialiste. La construction encore à venir d'une histoire

---

<sup>40</sup> Voir DOSSE, *Paul Ricoeur, Michel de Certeau...*

<sup>41</sup> RICOEUR, *La mémoire...*, p. 359-369.

<sup>42</sup> RICOEUR, Paul. *Du texte à l'action*. Paris: Le Seuil, s.d., p. 391.

sociale de la mémoire permettrait de penser ensemble ces deux exigences: “Une mémoire soumise à l’épreuve critique de l’histoire ne peut plus viser à la fidélité sans être passée au crible de la vérité. Et une histoire, replacée par la mémoire dans le mouvement de la dialectique de la rétrospection et du projet, ne peut plus séparer la vérité de la fidélité qui s’attache en dernière analyse aux promesses non tenues du passé”<sup>43</sup>. Ainsi le deuil des visions téléologiques peut devenir une chance pour revisiter à partir du passé les multiples possibles du présent afin de penser le monde de demain.

Ce nouveau moment invite à suivre les métamorphoses du sens dans les mutations et glissements successifs de l’écriture historique entre l’événement lui-même et la position présente. L’historien s’interroge alors sur les diverses modalités de la fabrication et de la perception de l’événement à partir de sa trame textuelle. Ce mouvement de revisitation du passé par l’écriture historique accompagne l’exhumation de la mémoire nationale et conforte encore le moment mémoriel actuel. Par le renouveau historiographique et mémoriel les historiens assument le travail de deuil d’un passé en soi et apportent leur contribution à l’effort réflexif et interprétatif actuel dans les sciences humaines. Cette inflexion récente rejoint cette déprise/reprise de toute la tradition historique entreprise par Pierre Nora dans *Les lieux de mémoire* et ouvre la voie à une tout autre histoire, enrichie de la réflexivité nécessaire sur les traces du passé dans le présent et les historiens “ne doivent pas oublier que ce sont les citoyens qui font réellement l’histoire - les historiens ne font que la dire; mais il sont eux aussi des citoyens responsables de ce qu’ils disent, surtout lorsque leur travail touche aux mémoires blessées”<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup> RICOEUR, Paul. “La marque du passé”. *Revue de métaphysique et de morale*, n. 1, 1998, p. 31.

<sup>44</sup> RICOEUR, Paul. “Mémoire, Histoire, Oubli” (Conférence écrite et prononcée en anglais le 8 mars 2003 à la Central European University de Budapest), *Esprit*, mar./avr. 2006, p. 26.

## RESUMO

Este artigo, elaborado para a conferência de abertura do I Seminário de História e Cultura Histórica do PPGH-UFPB, trata das relações confusas que se dão entre a memória e a história na França, onde as questões relativas à memória estão na origem, há algum tempo, de numerosos conflitos cujas conseqüências se fazem sentir tanto na vida política como na esfera judiciária. O texto é uma reflexão sobre a prática histórica daí decorrente e que tende à indecisão nas relações entre história e memória, dois conceitos específicos e diferentes, separados durante um longo tempo, que se encontram atualmente imbricados numa refundação da operação historiográfica articulando, a partir das idéias de Paul Ricoeur, três momentos: a fase arquivística, o momento de explicação/compreensão e, enfim, a representação histórica propriamente dita, na qual a escrita reencontra seu lugar. Este reflorescer historiográfico e da memória redefine as relações entre passado, presente e futuro, restituindo à história e aos historiadores um papel ativo no esforço reflexivo e interpretativo atual nas ciências sociais.

**Palavras-Chave:** Memória, Prática Histórica; Operação Historiográfica.

## RÉSUMÉ

Cet article, élaboré pour la conférence d'ouverture du I Séminaire d'Histoire et de Culture Historique, traite des rapports tumultueux qu'entretiennent l'histoire et la mémoire en France où les questions mémorielles sont à l'origine depuis quelques années de nombreux conflits dont les conséquences se font sentir aussi bien dans la vie politique que dans la sphère judiciaire; c'est toute une réflexion sur la pratique historique qui en découle et qui aboutit à une indécidabilité des relations entre histoire et mémoire, deux concepts spécifiques et différents, pendant longtemps séparés, qui se retrouvent actuellement imbriqués dans une refonte de l'opération historiographique s'articulant, d'après la pensée de Paul Ricoeur, autour de trois moments: la phase archivistique, le moment d'explication/compréhension et enfin celui de la représentation historique proprement dite dans laquelle l'écriture retrouve toute sa place. Ce nouveau historiographique et mémoriel redéfinit les relations entre passé, présent et futur; il redonne à l'histoire et aux historiens un rôle actif dans l'effort réflexif et interprétatif actuel dans les sciences sociales.

**Mots-Clés:** Mémoire; Pratique Historienne; Opération Historiographique.